

REGLEMENT DE L'EXPOSITION-CONCOURS PHOTO  
DU DIMANCHE 25 JUILLET AU DIMANCHE 1<sup>o</sup> AOÛT 2021

Exposants : jeunes photographes amateurs, de 6 à 15 ans, habitants de Le Tholy et la communauté de communes des Hautes Vosges.

Thème : **"Les animaux"**

Catégorie : couleur ou noir/blanc

Format : A5 : 15/20 cm

Nombre de photos : Les participants pourront déposer une photo maximum.

Les photos ne devront pas être encadrées, ni collées sur des supports cartons ou autres.... elles devront être accompagnées d'une légende (ne figurant pas sur la photo et une ligne maximum). Elles ne devront pas être signées.

Lieu de dépôt : Secrétariat de la Mairie - 3 rue Charles de Gaulle - 88530 LE THOLY aux heures d'ouverture de la mairie ; chaque exposant signera une attestation sur l'honneur qu'il est bien l'auteur des photos déposées et qu'il autorise l'utilisation de ses images.

Date limite de dépôt : le samedi 26 juin 2021 à 12 h 00 au plus tard.

Identification : Les photos seront remises sous enveloppe sur laquelle seront mentionnés nom et prénom, date de naissance, adresse postale, adresse mail et n° de tél, toutes ces coordonnées devront figurer également au dos de chaque photo.

Droit d'inscription : GRATUIT

La Commission communication/culture de la Commune de Le Tholy, organisatrice de cette exposition, se réserve le droit de refuser certaines productions qui ne correspondraient pas à l'esprit du concours.

Après la manifestation, si les participants souhaitent récupérer leurs photos, ils devront s'adresser au secrétariat de la mairie ou prévoir une enveloppe timbrée pour le retour. Toutes les photos non réclamées dans un délai de 3 mois, seront la propriété de la commission organisatrice qui décline toute responsabilité en cas de dégradations, de perte ou de vol des envois, des dépôts et de l'exposition.

Déroulement du concours: Chaque visiteur est invité à voter pour sa photo préférée (un seul vote par visiteur).

Attribution du prix :

Le gagnant reçoit un shooting photo offert et 6 photos 15x20 offertes  
Le 2<sup>e</sup> -ème reçoit un shooting photo offert et 4 photos 15x20 offertes  
Le 3<sup>e</sup> -ème reçoit un shooting photo offert et 2 photos 15x20 offertes  
et les 3 suivants recevront un magnet avec la photo qu'ils ont présenté.

Date limite du concours : Dimanche 01 août 2021 - 18 heures

Dépouillement et comptage : Lundi 02 août 2021 par les membres organisateurs

Affichage des résultats : Mardi 03 août sur le panneau d'affichage devant la mairie et sur le site de la Commune de Le Tholy ([www.mairie-letholy.fr](http://www.mairie-letholy.fr)).